

# **COMMUNE DE PRESENTEVILLERS**

## **PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 27 juillet à 18h30

Etaient présents : Mesdames CAVALLIN Adeline, GERMAIN Caroline, RISTORI Marie, SALINIER Marie-José ;

Messieurs BAEHR Gérard, DUGAS Bernard, FOTI Cédric, ISSENMANN André, MATHIEU Philippe, POSTY Alain, THIERRY Yann

Secrétaire de séance : Mme CAVALLIN Adeline

Président de séance : M. MATHIEU Philippe

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du PV du Conseil municipal du 30 mai 2023
2. DPU : Rue sous la roche ; Rue de Dung ; Rue de Bavans
3. Convention annuelle Léo Lagrange 2023
4. Demandes de subventions : FSL et FAAD et Les Gazelles comtoiz
5. Questions et informations diverses
  - Compte rendu avec le Trésorier sur la réhabilitation de la mairie
  - Médaille d'or dans la discipline « Pony Games » pour Marion BARBIER

1. Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 30 mai 2023 est adopté à l'unanimité sans remarque.

2. **Délibération n ° 2023-03-01 DPU : rue sous roche**

Monsieur le Maire présente la vente d'une propriété située rue sous roche.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de ne pas préempter.

2. **Délibération n ° 2023-03-02 DPU : rue de Dung**

Monsieur le Maire présente la vente d'une propriété située rue de Dung.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de ne pas préempter.

2. **Délibération n ° 2023-03-03 DPU : rue de Bavans**

Monsieur le Maire présente la vente d'une propriété située rue de Bavans.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de ne pas préempter.

3. **Délibération n ° 2023-03-04 Convention annuelle Léo Lagrange 2023**

Madame CAVALLIN, 1<sup>ère</sup> adjointe présente la convention annuelle entre l'Établissement LEO LAGRANGE et la commune.

Cette convention fixe les objectifs d'animation et de gestion du 01 janvier au 31 décembre 2023.

Pour 2023, le reste à charge pour la commune est de 64 000 €. Madame CAVALLIN rappelle que cette charge est répartie entre les communes d'origine des enfants.

Les crédits ont été prévus au budget.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Léo Lagrange.

4. **Délibération n ° 2023-03-05 Subventions FSL**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention du Département, qui gère le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) : La demande de participation des communes est de 0.61 €/hab.

M. Le Maire propose de verser la somme de 0.61 € / habitant (463) soit 282.43 € pour le FSL

**Vote POUR à l'unanimité.**

4. **Délibération n ° 2023-03-06 Subvention FAAD**

La demande de participation des communes est de 030 €/hab pour le Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD).

M. Le Maire propose de verser la somme de 0.30 € / habitant (463) soit 138.9 € pour le FAAD

**Vote POUR à l'unanimité.**

Le conseil à l'unanimité a refusé la demande de subvention pour le rallye aicha des gazelles du Maroc présenté par l'association les gazelles comtoiz.

**5. Informations diverses**

Rencontre avec le trésorier pour le projet de réhabilitation de la mairie pour avis et avant contacts avec les établissements bancaires.

Information de la Fédération Française d'équitation pour la médaille d'or obtenue par Marion BARBIER pour la discipline « Pony Games ».

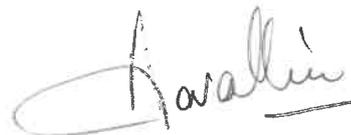
Séance levée à 19h45

Fait à PRESENTEVILLERS, le 16/10/2023

**Le président de séance**  
**Philippe MATHIEU**

Handwritten signature of Philippe Mathieu in black ink, featuring a large, stylized initial 'P' and 'M'.

**La Secrétaire de séance**  
**Adeline CAVALLIN**

Handwritten signature of Adeline Cavallin in black ink, featuring a large, stylized initial 'A' and 'C'.